Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 37 (1908)

Heft: 14

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique scolaire

Fribourg. — Nous avons reçu les catalogues d'un grand nombre d'établissements scolaires. Un vent de prospérité réjouissante souffle sur nos écoles secondaires et classiques. Les élèves y affluent du canton et de l'étranger en nombre croissant.

Le Collège cantonal Saint-Michel vient d'achever sa cinquantième année d'existence. Durant les trente premières années, le chiffre de la fréquentation n'allait pas au delà de 270 élèves. A partir de l'année 1893, le chiffre de 300 est définitivement acquis, et, depuis cette époque, l'accroissement devient si rapide que, cette année, notre Collège a compté 788 élèves, dont 221 ont suivi les cours de la Villa Saint-Jean.

L'Internat et le Pensionnat du Père Girard, annexés au Collège sont remplis d'étudiants. « Il était, il y a quelques années, et, dans certains milieux, il est encore de bon ton de médire des internats ; mais, dit M. le recteur Jaccoud, cette campagne inconsidérée, souvent même injuste, est demeurée sans résultat. Plus que jamais, les internats sont appréciés : ils prospèrent dans toute la Suisse. En cette matière, ce ne sont pas les théoriciens que l'on consulte, mais le bon sens et l'expérience. » Le rapport signale les améliorations introduites successivement depuis un certain nombre d'années. Pourtant le Collège entend maintenir certaines traditions qui ont fait son honneur et sa force. Ainsi, on continuera d'y enseigner, en latin, une solide philosophie chrétienne.

L'Académie de Sainte-Croix a terminé vers la fin de juillet sa quatrième année. Les cours, donnés par 20 professeurs de l'Université de Fribourg, ont été suivis par 52 auditrices de la Suisse et des pays étrangers.

Dernièrement, 10 demoiselles se sont présentées aux examens pour l'obtention du brevet d'enseignement dans les écoles supérieures de filles. Toutes ont subi ces épreuves avec succès.

Les révérendes Sœurs de Menzigen ont la direction intérieure de l'Académie. Les cours du semestre d'hiver s'ouvriront le 20 octobre.

L'École normale de Hauterive a clôturé son année scolaire le 27 juillet. Le rapport, lu à la cérémonie de la distribution des prix, mentionne une augmentation sensible du nombre des élèves. Il y en a, au total, 81, soit 19 de plus qu'en 1906-1907. Soixante sont inscrits comme aspirants instituteurs. N'est-il

pas réjouissant de voir que beaucoup de jeunes gens savent encore apprécier la beauté et le mérite de la carrière pédagogique? D'ailleurs, la situation paisible de l'école, dans l'antique Abbaye de Hauterive est très favorable à l'étude. Durant les quatre années requises pour parcourir un vaste programme, les normaliens doivent fournir une somme considérable de travail. Pour favoriser les études secondaires, encore trop peu en honneur dans le canton, l'État maintient le prix de pension à 350 fr. par an pour les élèves fribourgeois. Les aspirants instituteurs bénéficient en outre d'un rabais annuel de 150 fr., moyennant l'engagement qu'il doivent prendre d'enseigner dix ans dans le canton. L'École offre ainsi aux jeunes Fribourgeois de grandes facilités pour acquérir une solide instruction secondaire.

Au mois de février 1907, le Conseil d'État a décrété la création d'une section allemande à l'École normale, afin que les futurs instituteurs, formés dans le même établissement, puissent mieux connaître les deux langues cantonales et nouer entre eux des relations intimes et durables, ce qui leur permettra de travailler plus tard avec une plus grande unité de vue à l'œuvre de l'éducation populaire. La décision de la haute Autorité va recevoir, cet automne, un commencement d'exécution. On compte pouvoir organiser le cours de Ire année de la section allemande dans le courant du mois d'octobre.

Une mutation va se produire dans le personnel enseignant de l'École. M. le professeur *Cyprien Ruffieux* a demandé et obtenu du Conseil d'État sa démission pour la fin de septembre. Durant 30 années, M. Ruffieux a consacré le meilleur de sa vie à la carrière de l'enseignement : d'abord à la Tour-de-Trême, puis, à l'école secondaire de Bulle, et enfin à Hauterive, où il a enseigné pendant 20 ans le chant, la musique et l'allemand. Dans une intime cérémonie d'adieux, qui a eu lieu la veille des examens de fin d'année, les élèves de l'Ecole normale ont témoigné à M. Ruffieux leurs sentiments de reconnaissance et de sincère attachement, et lui ont offert, en souvenir, un élégant album. M. le Directeur lui a exprimé, à son tour, ses remerciements, ses regrets et ses vœux au nom des professeurs. Les cœurs se sont serrés lorsque M. Ruffieux, en termes bien touchants, a prononcé ses paroles d'adieux. M. Ruffieux s'est choisi un laborieux poste de retraite, auprès de sa famille, dans sa Gruyère bien-aimée.

Dans son compte rendu sur la marche de l'*École secondaire de jeunes filles* de la ville de Fribourg, M. le directeur Quartenoud loue les élèves des 4me et 5me cours qui se sont fait remarquer par leur application et leur régularité. L'École

est divisée en deux sections : celle de l'enseignement général comprend 83 élèves régulières, et celle de l'enseignement professionnel 91 élèves régulières et 87 élèves libres. La section professionnelle est composée des quatre cours : de coupe, de lingerie, de cuisine et de modes. Dans ce dernier cours, les élèves sont devenues assez habiles et même un peu fières à un point tel que leur maîtresse a été dans le cas de devoir rabattre chez ses subordonnées quelque air de suffisance et d'indépendance. « Peut-être, ajoute M. le Directeur, était-ce l'habitude de placer sur les chapeaux des plumes altières et conquérantes qui leur donnait ces allures frondeuses. »

L'inspectrice fédérale, Mme de Courten, dit que le cours de cuisine « excelle à former des cuisinières cordon bleu, car tout ce que celles-ci doivent connaître leur est enseigné d'après les règles de la bonne cuisine française ». On voudrait seulement que les élèves fussent un peu plus économes.

Durant l'année scolaire écoulée, le *Pensionnat de Sainte-Ursule* a vu 294 élèves suivre ses cours, non compris les 62 enfants de l'école frœbélienne. La section de l'enseignement primaire a compté 114 élèves et celle de l'enseignement secondaire 180.

L'année scolaire a été fructueusement employée. Au pensionnat la vie régulière et la bonne harmonie ont facilité le travail des jeunes filles internes. Parmi les élèves externes, plus exposées au souffle de la dissipation, on signale quelques insouciantes, mais, fort heureusement, elles sont l'exception. Là où les parents des élèves externes coopèrent activement à l'œuvre de l'éducation, les résultats sont infailliblement meilleurs. Ajoutons que l'Institut de Sainte-Ursule fournit chaque année la plus nombreuse volée d'aspirantes au brevet de capacité.

Inauguré au mois d'octobre 1905, l'*Institut du Sacré-Cœur*, à Estavayer-le-Lac, comptait 103 élèves en la première année scolaire. Elles étaient 154 l'année suivante, et, cette année, le chiffre toujours croissant des inscriptions est de 178. Les Sœurs de la Sainte-Croix à Ingenbohl attribuent, non sans raison, la prospérité remarquable de leur établissement à la protection du P. Théodose, le fondateur de leur Congrégation. Il est évident que la bonne organisation des études, le travail méthodique et persévérant des maîtresses ont aussi contribué à obtenir ce résultat.

La clôture des cours, présidée par Mgr Esseiva, Rme Prévôt, a eu lieu le 20 juillet. Dans la matinée, deux experts ont dirigé l'examen des classes ; l'après-midi, tous les invités ont assisté à une brillante séance littéraire et musicale.

A Ingenbohl, les cours du *Theresianum* ont été suivis par 210 élèves.

L'*Institut Sainte-Croix,* à Bulle, dirigé par les révérendes Sœurs de Menzigen, a vu aussi avec plaisir s'augmenter le nombre de ses élèves, qui est de 152. L'établissement comprend un cours préparatoire, un cours spécial de langue française, quatre cours d'enseignement secondaire ainsi que des cours supplémentaires de langues étrangères, de musique, etc.

A Fribourg, les révérendes Sœurs de la *Visitation Sainte-Marie* possèdent un pensionnat où les élèves, toutes internes, suivent des cours qui préparent au brevet de capacité et au diplôme de langue française. Les jeunes filles y reçoivent une éducation de la piété et de la vertu selon l'esprit à la fois doux et ferme de saint François de Sales.

L'*Institut normal* de la villa Carmel, à Fribourg, comprend deux sections : l'une qui s'appelle Cours d'éducation normale, et l'autre, Cours de préparation aux examens et à la carrière de l'enseignement. L'Établissement de Fribourg dépend de l'Institut normal catholique de jeunes filles, fondé à Paris, par Mlle Desir. Le vénéré cardinal Richard s'était tout particulièrement intéressé à la bonne marche de cet institut.

Le catalogue de l'*École secondaire de la Gruyère* mentionne 31 élèves pour l'année scolaire écoulée. La section industrielle attire plus de monde que la section littéraire. Vingt cinq élèves se trouvent dans la première section et 6 seulement dans l'autre.

Le nouveau Directeur de l'*École secondaire de la Broye* a tenu aussi à publier un catalogue. C'est une bonne innovation. On nous apprend, par ce moyen, que les deux cours de l'École secondaire ont été suivi par 22 élèves, que l'application au travail tend à s'améliorer et que grâce au bienveillant concours des autorités, l'École secondaire voit s'ouvrir pour elle « une ère nouvelle, celle du progrès »

En 1907-1908, l'*École secondaire de la Glâne* a abrité 23 élèves. Le poste de professeur de musique et d'allemand, à cette école, est à repourvoir en ce moment.

Brevet de capacité.

Les examens de capacité pour le brevet d'enseignement primaire ont eu lieu, cette année, du 27 au 31 juillet. Trente-trois candidats se sont présentés pour subir ces épreuves; une aspirante tombée malade dès le commencement à dû se désister. Les 12 aspirants et les 20 aspirantes qui ont affronté ces épreuves ont tous obtenu un diplôme. Ce sont :

Brevet du Ier degré.

MM. Wicht, Séraphin. — Pillonel, Georges. — Bondallaz, Donat. — Pasquier, André. — Delabays, Fidèle. — Mottas, Gédéon. — Beaud, Augustin. — Thévoz, Fernand. — Ducry, Charles. — Carrard, Jean. — Berset, Antoine.

Mlles Dupraz, Marie. — Murith, Joséphine. — Donzelot, Madeleine. — Pinaton, Cécile. — Perroud, Véronique. — Geismann, Coralie. — Perrier, Lucie. — Peter, Eugénie. — Plancherel, Jeanne. — Cardinaux, Elise. — Herzog, Lucie. — Stajessi, Angèle. — Brasey, Hélène. — Franzetti, Marie. — Cohnberg, Jeanne. — Pochon, Antonie. — Chiffelle, Thérèse. — Savoy, Hélène.

Brevet du IIme degré.

M. Frésey, Marius. — Mlles Hassler, Emma. — Gilland, Isidorine.

Ces brevets sont délivrés, un pour 2 ans, trois pour 3 ans et tous les autres pour 4 ans.

Les résultats auxquels sont parvenus les candidats de 1908, sont réellement brillants, trop brillants peut-être. En tous cas, ils démontrent que les études sont en progrès dans tous les établissements qui préparent des élèves pour ces examens.

Zoug. — Le 4 août, la révérende Sœur *Carmela Motta,* a été nommée Supérieure générale de la Congrégation des Sœurs de la Sainte-Croix de Menzingen. La nouvelle Supérieure est sœur de M. le conseiller national Motta, du canton du Tessin. Elle est âgée de 39 ans. Elle fit ses vœux de religion en 1895 et fut occupée ensuite dans l'enseignement. A partir de 1901, elle remplissait les fonctions de sœur assistante de la très regrettée Mère défunte, Sœur Marie-Paula Beck.

Valais. — A l'examen pédagogique de recrues, en 1907, le district de Conches, avec 61 pour cent de notes meilleures et 0,70 pour cent de notes inférieures, s'est classé avant toutes les villes, sauf Saint-Gall. Voici comment s'explique ce phénomène :

Le nombre total des recrues de ce district n'est que de 33 ; c'est souvent pour les examens de recrues un grand avantage : un nombre limité de jeunes gens peut être plus facilement préparé au cours des dernières semaines.

Mais il y a autre chose :

Depuis quelques années, le chef-lieu du district possède un Curé aux vues larges, qui favorise l'instruction publique, et qui, pendant les longues soirées de l'hiver — et là-haut les hivers ont une durée exceptionnelle — réunit chez lui les

jeunes gens de la vallée pour leur apprendre à mieux écrire, à lire, faire des calculs, et les préparer à l'examen pédagogique du recrutement. Comme le nombre des élèves n'est pas considérable, il peut préparer individuellement chacun des élèves, même les plus faibles.

Les jeunes gens de Conches arrivent donc au recrutement tout à fait bien préparés : en 1907, aucun des examinés de ce district n'a eu les notes 4 ou 5. C'est pour le calcul et l'instruction civique qu'ils se sont montrés le plus brillants.

On voit par là que les idées de religion, de progrès et d'instruction ne se contredisent point. Mais on le dira quand même !

— Ces derniers jours, après une durée de quatre semaines, se sont terminés, à Sion, les cours normaux de travail manuel, qui ont été suivis par 130 maîtres. L'exposition des objets confectionnés pendant le cours a démontré combien sérieuse a été l'application des participants. M. Bürgener, chef du Département de l'Instruction publique du Valais et les Directeurs des cours ont organisé d'agréables promenades à Savièse, à Saxon, à Zermatt et sur le Gornergrat.

Unterwald. — Voici les conclusions des trois rapports présentés à l'Assemblée générale de Stans, en 1908, sur la correction dans l'enseignement du dessin :

1. Le maître de dessin vouera tous ses soins aux corrections ; il n'acceptera aucun travail qui n'ait été corrigé convenablement.

2. A l'école enfantine, le dessin doit être une récréation pour l'enfant ; les corrections seront faites d'une manière toute maternelle.

3. Dans les classes moyennes, le maître se servira beaucoup du tableau noir pour signaler les fautes ; celles-ci seront, règle générale, corrigées par les élèves.

4. Quand l'enseignement devient individuel, le maître signalera les fautes au moyen de croquis faits à côté du dessin de l'élève, pour éviter de trop corriger sur le dessin même.

5. Le maître veillera à ne pas pousser les corrections à l'excès, crainte de décourager les élèves et de détruire toute initiative de leur part.

6. Des comparaisons de tous les dessins des élèves sont recommandées, principalement lorsqu'il s'agira de compositions décoratives, pour le développement du sens critique des élèves.

7. Qu'il soit tenu compte, lors des nouvelles constructions de bâtiments scolaires, des desiderata du corps enseignant, quant à l'installation des classes pour l'enseignement pratique du dessin.